

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENTENCE

Le pôle communication

Paris, le 9 avril 2026

**COMMUNIQUÉ**

**L'Assemblée nationale et SNCF Voyageurs coopèrent pour faciliter les visites de groupes scolaires à l'Assemblée nationale**

*À l'initiative de sa Présidente, l'Assemblée nationale signe une convention de coopération avec SNCF Voyageurs afin de faciliter les déplacements des groupes scolaires qui choisissent le train pour se rendre en visite au Palais Bourbon.*

**Cette convention s'inscrit dans le cadre de la politique d'ouverture de l'Assemblée nationale : une démarche initiée par la Présidente Yaël Braun-Pivet qui vise à rapprocher les citoyens de l'institution parlementaire et à réduire la défiance envers la politique.**

**Depuis 2022, le nombre de visiteurs accueillis au Palais Bourbon a doublé**, passant de 100 000 à près de 200 000 personnes en 2025. 40% de ces visiteurs sont des élèves, soit plus de 1 500 groupes scolaires accueillis chaque année.

**Alors que le rapport entre jeunesse et démocratie est de plus en plus distant, Yaël Braun-Pivet s'est donnée comme priorité d'engager une action résolue de l'Assemblée nationale en faveur de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines pour les plus jeunes.** Faire visiter l'Assemblée nationale contribue ainsi à améliorer le rapport entre jeunesse et démocratie, via des guides professionnels formés pour accompagner les jeunes visiteurs ou des ateliers citoyens créés et animés par des volontaires en Service Civique. **Cette attention particulière pour les plus jeunes** a également pris la forme, depuis 2022, de places réservées aux bénéficiaires du Pass Culture pour les événements organisés à l'Assemblée, de visites dédiées aux jeunes enfants tous les samedis ou encore de l'ouverture, en 2025, du Parlement des enfants aux élèves de 6<sup>e</sup>, en plus des élèves de CM2 concernés jusqu'alors.

Au-delà du seul jeune public, la politique d'ouverture de l'Assemblée nationale, ce sont aussi des créneaux de visites individuelles libres (68 000 en 2025) alors que seules des visites via des députés étaient possibles auparavant, le week-end portes ouvertes, les Assemblées des Idées : des débats citoyens ouverts au grand public (19 depuis 2022 et plus de 7000 participants), ou encore les permanences citoyennes de la Présidente, lui permettant de recevoir chaque mois cinq citoyens tirés au sort pour un échange libre.

Cependant, la Présidente de l'Assemblée avait été alertée à plusieurs reprises sur la problématique du coût du transport lié à l'organisation de visites scolaires à l'Assemblée nationale, en particulier pour les établissements les plus éloignés de Paris.

**Convaincue qu'un tel éloignement ne doit pas être un frein à l'accès aux institutions pour les citoyens de demain**, la Présidente a souhaité faciliter la prise en charge du transport en train pour les scolaires **via une convention avec SNCF Voyageurs**. Elle permettra à **un plus grand nombre d'élèves de découvrir concrètement le rôle et le fonctionnement de l'institution parlementaire**, dans une perspective d'éducation civique et de promotion des valeurs républicaines, grâce à un coût de transport en train moindre.

**Les écoliers et collégiens de moins de 15 ans bénéficieront en effet d'une réduction jusqu'à 75 % sur les trains SNCF Voyageurs pour se rendre à l'Assemblée nationale**. Les élèves de 15 ans et plus seront pour leur part éligibles à une réduction de 30 % par rapport au sur le tarif du jour.

Afin d'aider les établissements scolaires à bénéficier de ces offres avantageuses, les députés et leurs collaborateurs seront informés des modalités de mise en œuvre du dispositif. **SNCF Voyageurs renforcera par ailleurs l'accompagnement des établissements et désignera en son sein un contact dédié chargé de veiller au suivi opérationnel des demandes de groupes**.

Par cette convention entre SNCF Voyageurs et l'Assemblée nationale, l'institution poursuit son élan d'ouverture à la jeunesse et aux citoyens. Cette politique permet de répondre au besoin de proximité et marque une évolution profonde de la manière dont l'Assemblée nationale remplit sa mission démocratique.

**CONTACT PRESSE :**

Irina PUNGARU : 01.40.63.58.88

[presse.presidence@assemblee-nationale.fr](mailto:presse.presidence@assemblee-nationale.fr)